



# COLOMBIER LE VIEUX

BULLETIN D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

Numéro : 36 JANVIER 2014



Avant



Après

Rénovation du pont de Choisine



Vente de sapins par l'école



Nouveau cimetière

**VOUS ETES TOUS INVITES AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITE,  
SAMEDI 18 JANVIER, A 15H, A LA SALLE CULTURELLE.**

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	3
<b>EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	4
Vote des subventions aux associations	
Renouvellement emploi d'un salarié	
Durée de validité carte d'identité	
ERDF Prévenance travaux	5
Réforme des rythmes scolaires	
Urbanisme	7
Règles de citoyenneté	8
<b>PROJETS COMMUNAUX</b>	9
Eclairage public	
Cimetière	10
Halle	
Pont de Choisine	11
Travaux école	
Dénomination des voies	12
<b>INTERCOMMUNALITE</b>	13
PIG	
Inter CCAS	15
Espace Naturel Sensible	
<b>LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>	16
Manifestations du 1er semestre 2014	
Amicale Laïque	17
Conservatoire Ardèche Musique et Danse	
Lo Gavelier	18
ADMR	19
Stock Car Club du Vivarais	20
Diapason	
<b>LA VIE DU VILLAGE</b>	21
Marché nocturne	
Opération brioches	
Les classes en 3	22
Cérémonie du 11 Novembre	23
Téléthon	24
Repas du CCAS	
Don d'organes	25
Bibliothèque	26
Ecole Public Charles Pélissier	
Ardéchoise	27
Une nouvelle fromagerie	
Ecran Village	28
Un champion en vélo Trial	
Hauteur du clocher	29
<b>ETAT CIVIL</b>	30
<b>BLOC NOTES</b>	31

# S o m m a i r e

## LE MOT DU MAIRE

Cette année 2013 vient de s'achever, avec la satisfaction pour le conseil municipal de voir aboutir ses projets, fruit du travail de toute l'équipe:



- Le cimetière est en passe de se terminer : une réalisation parfaitement intégrée au reste du village.
- L'éclairage public a été rénové; en cette fin d'année, une partie du village a été plongée dans le noir, c'est le fait d'une météo un peu capricieuse le 24 décembre au soir. L'extinction des lumières, c'est pour bientôt, mais à partir de minuit!
- La numérotation et la dénomination des voies seront mises en place prochainement: les premières plaques devraient être posées d'ici fin janvier.
- Le pont de Choisine: une belle réalisation, un projet non prévu en ce début 2013, mais parfois, nous devons faire face à des urgences !
- Et enfin la réhabilitation de la halle, elle verra le jour en 2014, mais comme dit le proverbe «Tout vient à point à qui sait attendre », soyez patient...

Ce bulletin est le dernier de ce mandat, je profite de cette occasion pour remercier les membres de la commission du bulletin municipal pour leur implication.

En effet, nous savons combien ce journal est lu et relu...

Et combien écrire est un art difficile.

Ecrire peut comporter beaucoup de risques :

- Celui de la déformation,
- Celui de l'interprétation.

Alors, à chaque bulletin, ils ont pris le risque d'écrire.

Maintenant, vous pouvez prendre le risque de le lire !

Sur ces mots,

Le conseil municipal se joint à moi, pour vous souhaiter une bonne année 2014 et vous inviter à nous rejoindre lors des vœux de la municipalité :

**Le samedi 18 janvier 2014 à partir de 15 heures.**

**Béatrice FOUR.**

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

### Vote des subventions aux associations

Au vue des bilans des associations, le conseil municipal a fixé le montant des subventions pour l'année 2013.

ADMR	650 €	Stock Car Club du Vivarais	150 €
Classe découverte	782,10 €	Anciens Combattants	150 €
Lo Gavelier	610 €	Diapason	150 €
Amicale Laïque	350 €	Sécurité Routière	150 €
FESTOCH	200 €	Trial de La Burle	250 €
Coopérative Scolaire	350 €	Club Football St Félicien	100 €
Boule du plateau	150 €	Club Tennis St Félicien	50 €
Soleil d'Automne	150 €		

Une subvention exceptionnelle de 1000 € a été versée à la coopérative scolaire, afin d'aider au départ en classe découverte, de deux classes de l'école (GS-CP et CE1-CE2).

A ce jour et en vue de la non reprise du club de Handball de Colombier qui n'a pas eu assez d'adhérents pour former une équipe, il a été décidé cette année, de ne pas verser de subvention à cette association qui nous l'espérons reprendra ses activités à la rentrée prochaine.

Le conseil municipal encourage et remercie tous les bénévoles des associations qui à travers les activités ou manifestations qu'ils proposent, font de Colombier Le Vieux, un village dynamique.

### Renouvellement emploi d'un salarié

Le conseil municipal a reconduit pour une durée d'un an le contrat d'un employé communal. Ce contrat est signé dans le cadre d'un « contrat d'accompagnement emploi » sur la base de 24 heures par semaine.

### Durée de validité carte d'identité

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.

L'État simplifie vos démarches.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre Mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## ERDF Prévenance travaux



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

# vous propose...

**Le principe :**

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fourniture de ses clients, elle doit parfois programmer des coupures de courant.

Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir tous les particuliers concernés par la coupure, qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance Travaux ».

**Le service :**

Simple et gratuit. En quelques clics, une inscription sur le site : [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)

**Le fonctionnement :**

Après votre inscription sur le site [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr), vous recevez un e-mail personnalisé, quelques jours avant la date programmée des travaux.

Cet e-mail vous prévient :

- de la date et de la durée programmée de la coupure,
- de la nature des travaux et de leur localisation.

## Réforme des rythmes scolaires: orientations pour la rentrée de septembre 2014

**A l'heure où cette réforme fait débat, notre municipalité a fait le choix de s'impliquer fortement dans la mise en œuvre de celle-ci afin d'organiser au mieux sa mise en place.**

C'est pourquoi, depuis la rentrée de septembre 2013, la municipalité travaille activement avec l'équipe enseignante de l'école Charles Pélissier, les membres du conseil d'école.

Plusieurs réunions ont été nécessaires et ont permis de faire le choix suivant :

### \* Ecole le mercredi matin :

- Pas de transport scolaire possible le samedi,
- Le choix du samedi impliquait l'élaboration d'un PEDT (Projet Educatif Territorial), beaucoup trop contraignant pour une petite collectivité. (Notamment en termes de qualification du personnel encadrant)
- Une évolution de la société avec des familles recomposées et permettant à l'enfant de pouvoir passer 2 jours entiers avec ses parents.

### \* Horaire :

Après envoi pour avis de notre proposition initiale des nouveaux horaires (avec commencement de la journée à 8h25) à l'Inspectrice de l'Education nationale, **une modification a été apportée**, modification prise en concertation avec celle-ci :

**Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

- **Matin: de 8h30 à 11h30 :enseignement,**
  - **Après-midi: de 13h20 à 15h35 : enseignement,**
  - **de 15h35 à 16h30 : activités périscolaires,**
- Le mercredi matin : de 8h30 à 11h30 : enseignement.**

A ce jour, le projet d'organisation des rythmes scolaires a été transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Ce choix ainsi fait, notre travail doit maintenant se concentrer sur le choix et l'organisation des activités périscolaires, toujours en concertation avec l'équipe enseignante et les membres du conseil d'école.

Quelques précisions sur ces activités périscolaires:

**\* Elles sont facultatives : les enfants auront donc le choix d'y participer ou pas.**

**\* Les activités proposées pourront être:**

Sportives, artistiques, culturelles, garderie...

Les temps périscolaires ne vont pas être des temps d'enseignement, mais des temps de loisirs.

**\* Elles pourront être conduites par:**

Des ressources de la commune, des intervenants extérieurs, des associations, des simples bénévoles, des enseignants volontaires.

**\* Les lieux de pratique de ces activités pourront être:**

L'école, les infrastructures communales...(les trajets seront sous la responsabilité du Maire)

**\* Elles pourront être payantes ou gratuites.**

## Urbanisme

### **\*Procédure de modification simplifiée**

De quoi s'agit-il?

Lors de la création du PLU en 2005, un emplacement réservé avait été créé sur la zone située en dessous du village, intitulé : aménagement pour maîtrise écoulement des eaux pluviales. En effet, cette zone sert d'échappatoire à une quantité importante des eaux pluviales de notre village et il avait été jugé fort utile de créer cet emplacement.

A ce jour, une procédure de modification simplifiée pour abandon de réserve est en cours. Cette décision a été prise en concertation avec les services de l'Etat, le bureau d'études Naldéo pour les eaux pluviales, et Bureau d'Etudes Aménagement Urbanisme (Mme Blanchet) pour l'urbanisme.

Nous sommes arrivés à la conclusion suivante :

- Abandon de cette réserve,
  - En contrepartie, négociations avec le propriétaire de cette zone, à savoir :
    - Création d'une servitude de passage pour l'enfouissement des canalisations d'eaux pluviales,
    - Création d'une servitude de passage pour tous véhicules,
    - Cession à l'Euro symbolique de terrain, terrain nécessaire dans le cadre d'un projet de création d'un bassin de rétention,
    - Rétrocession ultérieure de la voie qu'il créera, située en haut de cette zone à urbaniser, et qui sera dans un avenir plus lointain nécessaire à notre collectivité.
- Toutes ces négociations, ont été actées devant notaire.

### **\*Projet bassin de rétention :**

L'urbanisation future de cette zone située en dessous du village, nous a amené à avoir une réflexion sur la gestion des eaux pluviales de notre village.

Une étude sur les eaux pluviales a été établie par le bureau d'étude NALDEO, qui nous a préconisé de créer un bassin de rétention au bas de cette zone, sur du terrain situé en zone naturelle.

Comment fonctionne un tel bassin ?

En cas de pluie, ce bassin se remplit, et les eaux ainsi récoltées s'écoulent selon un débit maîtrisé, plus régulier.

## **Règles de citoyenneté**

### **\*Horaires de Mairie**

La Mairie est ouverte au public le lundi et jeudi matin de 9h à 12h, le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 9h à 11h30.

Merci de respecter ces horaires pour le bon fonctionnement du secrétariat.

### **\*Respect des biens publics :**

Nous avons pu constater des dégradations sur certains lieux publics du village cet été, nous tenons à rappeler que le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier.

« Le civisme est l'affaire de tous ».

### **\*Utilisations des containers poubelle dans toute la commune :**

Nous vous rappelons que ceux-ci sont réservés aux ordures ménagères. Ils ne doivent recevoir ni cartons, ni cagettes, ou objets encombrants.

Les déchets doivent être déposés dans des sacs poubelles. En cas de déménagement ou de «grands ménages » la déchetterie est à votre disposition selon les horaires d'ouverture : le lundi et mercredi de 9h à 11h30, et le samedi de 14h à 17h.

**Si les containers sont pleins, merci d'aller vers un autre point de collecte : ils sont nombreux !!!**



## PROJETS COMMUNAUX

### Eclairage public

Courant novembre et décembre, l'entreprise EIFFAGE a remplacé :

- les candélabres de la place de l'Eglise,
- et la quasi-totalité des ballons fluorescents du village,

A ce jour, suite à une erreur de comptage de l'entreprise, les 2 luminaires situés à côté de l'école de Musique n'ont pu être changés : ils le seront au cours du 1er trimestre 2014.

Concernant l'extinction de l'éclairage public, le conseil municipal a fait le choix d'éteindre de 0h à 5h du matin. Il restera cependant la possibilité à la Mairie d'éclairer occasionnellement la nuit entière, lors d'évènements particuliers (Vogue, Marché Nocturne...)

Cette coupure sera effective courant janvier 2014.

L'ensemble de cette démarche :

changement des ballons et coupure devrait permettre à notre municipalité de faire une diminution considérable du coût de l'éclairage public qui pourrait avoisiner une baisse d'environ 80% de la facture d'électricité (calcul effectué par le Syndicat Départemental d'Energie sur la consommation moyenne des années 2009 à 2011).

Parallèlement à cette démarche, le SDE 07 a établi gratuitement, un bilan énergétique des bâtiments de notre commune.



En effet, à ce jour, la maîtrise des consommations d'énergie est un enjeu pour nos collectivités que ce soit pour des raisons économiques ou environnementales.

La loi dite POPE de 2005, et le Grenelle de l'environnement de 2007 fixent des objectifs précis en terme de politique énergétique.



D'ici 2020, les engagements de L'Europe demande à minima une réduction de 20% de la consommation d'énergie, une baisse de 20% des émissions des gaz à effet de serre et une utilisation de 20% d'énergie renouvelable à l'horizon 2020.

Ce bilan a eu pour but d'avoir une meilleure connaissance de notre consommation d'énergie (électricité, gaz, fuel) et de dresser la liste des gisements d'économies mobilisables par bâtiment.

## Cimetière

En projet depuis plusieurs années, la création d'un nouveau cimetière s'est imposée. Les travaux effectués par l'entreprise SVEL Bernard d'Arlebosc, et suivis par Mr S. Nysiak cabinet DMN, se terminent, la météo n'aura pas trop perturbé l'avancement des travaux.

Le nouveau cimetière comportera :

- 60 emplacements,
- Un emplacement communal de 4 places,
- Un columbarium comportant 12 cases, un 2<sup>e</sup> emplacement ayant été prévu pour la création d'un module complémentaire.
- Un puits de dispersion avec jardin du souvenir.

Un règlement va être mis en place avant la mise en fonction du nouveau cimetière.

Le coût total de cette opération avoisinera 110 000€ TTC.



## Halle

En cette fin d'été, la municipalité a confié le projet de la halle à Monsieur BERNIER, Architecte à Sarras. Celui-ci a établi :

- Une estimation du coût des travaux,
  - Un avant-projet de l'aménagement de la halle qui a permis de définir les caractéristiques techniques de la future halle : maçonnerie, couverture, zinguerie, électricité lumineuse.
- Ce projet sera subventionné à 25% par l'Ardèche Verte.

A ce jour, l'architecte des bâtiments de France a validé notre projet dans le cadre de la déclaration préalable de travaux effectuée par la municipalité.

Cette réhabilitation verra donc le jour, courant 2014.

## Pont de Choisine

Au cours de l'automne, le Pont de Choisine a fait l'objet d'importants travaux de rénovation qui s'imposaient à notre collectivité au vu du mauvais état de cet ouvrage.

Dans un premier temps, les employés communaux se sont afférentés à abattre des arbres, débroussailler les abords du pont: ce qui a permis de dégager cet ouvrage d'une importante végétation.

Puis, un peu plus d'un mois de travaux a été nécessaire à l'entreprise SVEL Michel de Bozas pour rebâtir plus de 70m de parapet.

Ce chantier a été piloté par Hervé Cheynel Technicien voirie de la communauté de commune du Pays de Saint-Félicien, et financé dans son intégralité par notre collectivité pour un coût total HT de 27283.25 €.

La voirie, quant à elle, sera programmée en 2014. Ces travaux ont permis une remise en valeur d'un des plus beaux ponts du Colombier.

Et c'est reparti pour de nombreuses décennies !



## Travaux école

Par mesure de sécurité, des travaux ont été réalisés à l'école Charles Pélissier, et plus précisément à la salle BCD, au cours de l'été 2013.

En effet, afin que les toilettes déjà existantes dans le hall des appartements, soient accessibles de la salle BCD et de la salle de motricité où se déroulent les heures de garderie, sans que les enfants ne passent par l'extérieur, il a fallu réaliser divers travaux :

Suppression d'une porte, montage d'une cloison, isolation et rabaissement d'un mètre du plafond, changement des dalles du plafond et démolition d'une cloison. Il est à noter que pour casser la cloison, le déplacement d'un coffret électrique et une remise aux normes des prises a été réalisés par l'entreprise d'électricité Yannick Grange de Saint-Victor.

Le résultat permet d'avoir un espace plus grand, isolé et surtout sécurisant.

Tous ces travaux ont été réalisés par les employés communaux et le conseil municipal profite de cet article, pour souligner à nouveau le travail que les employés accomplissent tout au long de l'année.

## Dénomination des voies

Le chantier de la dénomination et numérotation des voies sur l'ensemble du territoire de la commune est en cours de réalisation, la commission communale chargée du dossier a répertorié environ 80 voies: village et extérieur.

Pour ce qui est de la numérotation, au village c'est la numérotation classique : (côté droit : numéros pairs, côté gauche : numéros impairs) et partout ailleurs : numérotation métrique (en hectomètre depuis le panneau de départ).

Les employés communaux ont commencé la pose des poteaux à l'entrée des voies.

Les plaques et numéros seront livrés prochainement, l'entreprise Rochetaillé ayant eu un retard important de fabrication.

Les numéros seront à récupérer en Mairie, lors de permanences qui vous seront communiquées prochainement.



## INTERCOMMUNALITE

### PIG



### Habiter mieux en Ardèche verte

Face à l'ancienneté du parc de logement privé sur le territoire et compte tenu des problématiques énergétiques le caractérisant, la Communauté de communes du Pays de Saint Félicien a décidé de s'inscrire dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter mieux en Ardèche verte ».

Ce programme concerne tout le nord du département, et s'applique sur les 6 communautés de communes du Pays d'Ardèche verte. Il s'inscrit totalement dans les objectifs portés par le Pays puisqu'il vise une amélioration des conditions de vie des habitants.

Son principal enjeu : **la lutte contre la précarité énergétique.**

Le PIG permet d'intervenir sur 3 missions :

- l'amélioration énergétique des logements (pour les propriétaires occupants),
- l'adaptation des logements à une situation de handicap ou de vieillissement,
- le traitement de l'insécurité et la dégradation lourde de certains logements occupés (logements locatifs ou propriétaires occupants)



Le PIG « Habiter mieux en Ardèche Verte » est opérationnel pour une durée de 5 ans. Il doit permettre d'améliorer près de **600 logements** sur l'ensemble du territoire.



D'importantes **aides financières** peuvent être apportées aux particuliers.



#### ANAH

**35% à 50%**

(selon revenus) pour travaux d'économies d'énergie et pour l'adaptation de l'habitat

**50%** pour l'habitat très dégradé

**+ 3 500 € Habiter Mieux**  
Si 25% de gain énergétique

**+ 1000 € Communauté de communes**  
Si 25% de gain énergétique

**+ Autres**  
Région RhôneAlpes  
Caisses d'Allocation Familiale  
Prêt taux zéro

**Les plafonds de ressources (revenu fiscal de référence) : revenus 2011 pris en compte pour les subventions 2013**

Nb de personnes*	Catégorie 1	Catégorie 2
1	14 173 €	18 170 €
2	20 728 €	26 573 €
3	24 930 €	31 957 €
4	29 123 €	37 336 €
5	33 335 €	42 736 €
par personne suppl.	+ 4 200 €	+ 5 382 €

\*Nombre de personnes composant le ménage (la famille)

\*\* Uniquement pour les dossiers d'adaptation



Le **PACT H&D Ardèche** a été choisi pour animer ce dispositif. Il est à votre disposition pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches (conseils personnalisés, diagnostics techniques et thermiques, études de faisabilité, montages de dossier de demande de subvention...)

*N'hésitez pas à le contacter*  
**04 75 66 13 96**  
[ardèche.verte@pact-habitat.org](mailto:ardèche.verte@pact-habitat.org)

**Permanences les jeudis de 10h30 à 12h :**

- Mauves - communauté de communes du Tournonais : 1<sup>er</sup> jeudi
- Saint Agrève - centre socio-culturel : 2<sup>ème</sup> jeudi
- Davezieux - Château de la Lombardière : 3<sup>ème</sup> jeudi
- Alternativement Serrières, Satillieu, St Félicien : 4<sup>ème</sup> jeudi

Le pays Ardèche verte récompensé au palmarès des initiatives locales pour la rénovation énergétique pour le Programme d'Intérêt Général « Habiter mieux en Ardèche verte » Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires et du logement a remis vendredi 13 décembre les prix du palmarès 2013 des initiatives locales pour la rénovation énergétique à différentes collectivités. Dans la catégorie « Identification » c'est le pays Ardèche verte qui a été récompensé pour son programme l'amélioration de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique. L'objectif était de repérer et valoriser les initiatives et démarches locales les plus innovantes visant la promotion de la rénovation énergétique des logements.

Étaient présents pour le Pays Ardèche verte à la remise de prix :  
 Olivier DUSSOPT, Président Pays Ardèche verte,



Député de l'Ardèche, Maire d'Annonay

Jean DODET, élu de la Communauté de Communes du pays de St-Félicien et membre de la commission Aménagement du territoire de l'Ardèche verte.

Guillaume BACCIOTTI, chargé de mission.

## Inter CCAS

Autour du film 'Basket ballDiaries », l'INTERCCAS du Pays de Saint-Félicien a organisé le vendredi 15 novembre une soirée débat sur le thème des conduites à risques des adolescents. Beaucoup de sujets ont été abordés, notamment la relation entre copains, la sexualité et les dépendances, avec la présence de Marion Luxembourger (psychologue au « point écoute jeune » d'Annonay) et Stéphanie Lefèvre (chargée de prévention à l'ANPAA).

Cette soirée a réuni une cinquantaine de personnes à la salle culturelle de Colombier-le-Vieux.

**Espace Naturel Sensible**  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Les gorges du Doux,  
de la Daronne et du Duzon  
Espace naturel sensible

Couleuvre à collier - *Natrix natrix*

Nette des blés - *Actinotritia cingulata*

Castor d'Europe - *Castor fiber*

Caloptéryx vierge - *Calopteryx virgo*

Loutre d'Europe - *Lutra lutra*

www.ardeche.fr

« S'ouvrir aux richesses de notre nature et la respecter »

Realisation: FRAPNA  
Carte de l'aire de protection: Valérie Pichon  
Cartographie: Billy Ferrandier  
Photos: Olivier Pichon, Gilles  
FRAPNA  
Pays  
d'Ardeche

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Manifestations du 1er semestre 2014

(Pour les dates connues à la parution de ce bulletin). **De Janvier à Juin 2014.**

#### Janvier :

**Samedi 18 janvier** : vœux du Maire.  
**Dimanche 19 janvier** : loto de l'Amicale Laique à 14h.  
**Samedi 25 janvier** : repas de la Chasse en soirée.  
**Vendredi 31 janvier** : soirée cinéma avec écran village.

#### Février:

**Vendredi 7 février** : belote inter-club organisée par Soleil d'Automne.  
**Mercredi 26 février** : théâtre avec la Comédie de Valence organisé par Lo Gavelier.

#### Mars:

**Samedi 1er mars** : belote de l'Amicale Laique en soirée.  
**Samedi 29 mars** : carnaval.

#### Avril:

**Vendredi 18 avril** : théâtre organisé par l'école de Boucieu le roi.

#### Mai:

**Samedi 3 mai** : marché aux fleurs de l'AmicaleLaique.  
**Jeudi 15 et vendredi 16 mai** : Master Class de Gamelan organisé l'école de de musique.

#### Juin:

**Dimanche 1er juin** : balade en St-Joseph de l'association de vieilles voitures.  
**Samedi 7, dimanche 8, et lundi 9 juin** : les trois jours de l'Ardèche Trial Club de la Burle.  
**Samedi 14 juin** : Festoch.  
**Semaine du 18 au 21 juin** : semaine de l'Ardéchoise.  
passage de l'Ardéchoise à Colombier le mercredi 18 juin.  
**Vendredi 27 juin** : fête de l'école, battucada en partenariat avec l'école de musique .



## Amicale Laïque

Suite à notre assemblée générale du 30 septembre 2013, un nouveau bureau a été constitué :  
Le bureau 2013/2014 :

Président : Christophe SEIGNOVERT,

Vice-Présidente : Rachel MAGNALDI

Secrétaire : Aurélie DEBARD,

Vice-Secrétaire : Emilie TOULOUSE

Trésorière : Lydie DEBARD,

Vice-Trésorier : Laurent ANTRESSANGLE

Comme chaque année, L'Amicale Laïque participe au financement des sorties scolaires, de l'activité piscine... Nous avons organisé une sortie cinéma pendant les vacances de la Toussaint, sortie que les enfants apprécient toujours autant.

Sachez que la carte d'adhésion est toujours disponible auprès des membres du bureau, pour la somme de 20 €.

Les prochaines manifestations :

Loto, le dimanche 19 janvier 2014 à 14h

Concours de belote, le samedi 1er mars 2014

Vente de fleurs, le samedi 3 mai 2014

Et comme toutes les années, nous comptons sur toutes les personnes qui veulent bien nous aider à organiser ces fêtes et nous remercions aussi les commerçants et les artisans qui répondent favorablement à nos sollicitations.

## Conservatoire Ardèche Musique et Danse : Antenne de Colombier-Le-Vieux

L'antenne de Colombier le Vieux du conservatoire Ardèche Musique et Danse poursuit ses activités cette année, avec quelques bouleversements : Nous avons fêté le départ d'Elisabeth Razzanti, professeur de guitare depuis la création de l'école, qui nous a quitté pour de nouvelles expériences pédagogiques à la Capitale ! Et nous sommes heureux d'accueillir Catherine Girard, qui assure les cours de guitare depuis le 1er Décembre.

Nous avons mis en place cette année, un cours global, qui permet à tous les élèves de faire une pratique collective et qui, malgré les quelques réglages de début d'année, remporte l'adhésion d'une grande partie des enfants. En ce qui concerne les manifestations, nous accueillerons une Master Class de Gamelan (Instruments Balinais), les 15 et 16 mai, à destination des élèves de l'école primaire et de l'école de musique. Notre audition de fin d'année sera le samedi 28 juin, dans la cours de l'école de musique (si le temps ne nous fait pas de caprice !) et bien sûr, vous pourrez profiter de la 3ème édition du Festoch' le samedi 14 juin.



A vos agendas et bonne et heureuse année à tous !

## Lo Gavelier « Culture et loisirs »

Quoi de neuf :

\*Thématique CIRQUE : « les mardis Cirque » une fois par mois atelier adultes /enfants avec la compagnie « Prise de pieds » 2 groupes, il reste de la place pour la séance de 19h30 à 21h. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association si vous êtes intéressés.

Stage enfants : toujours avec la compagnie Prise de pied qui a eu lieu en octobre pendant les vacances de Toussaint, clôturé par un spectacle.



\*Arts créatifs : stage programmé en février.

\*Environnement Nature : stage aux vacances de printemps.

\*Atelier Dessin du vendredi (adultes et adolescents). Atelier gratuit qui se déroule en autonomie. (Adhésion à l'association seulement).

Le 16 novembre, l'association a proposé une découverte de l'aquarelle avec Pascal Pihen, artiste peintre et illustrateur (7 participants)

\*En tant qu'association culturelle du territoire, Pays de St Félicien, l'association a participé cette année aux Entretiens du Terroir qui se sont déroulés à Colombier les 11 et 12 octobre.

\*Théâtre : Partenariat avec la Comédie Itinérante : le mercredi 26 février à la salle culturelle « Bienvenue dans l'espèce humaine » pièce de Benoît Lambert.

Une vraie-fausse conférence savante et ludique, un regard drôle et percutant sur l'espèce humaine.

« Une petite heure qui passe comme un souffle, drôle et pertinent ».

\*Carnaval : sur le thème de la coupe du monde de foot au Brésil, il aura lieu le samedi 29 mars 2014, Pensez à vos déguisements !!!

En association avec les parents d'élèves de l'école, des ateliers démarreront dès mi-janvier pour la construction du char et des jeux pour la kermesse.

(contacts : F, Descaillot ou K, Vanhouche ),

\*Festoch' : Festival de musiques actuelles inter-associatif : c'est reparti ! Retenez la date : 14 juin 2014.

Nouvellement membre du bureau : Géraldine Bégrand (secrétaire adjointe).

N'hésitez pas à vous faire connaître si une participation à l'association vous tentait !! Vous serez les bienvenus.

Contacts : F Descaillot 09.67.02.00.24

## ADMR



Dimanche 17 novembre, l'ADMR a organisé son théâtre du dimanche après-midi, avec la troupe de Quintenas «casse-noisette» de Yvon Taburet intitulée «On a perdu le Youki». Un public fidèle mais moins nombreux que les autres années s'était déplacé. Cette journée festive et conviviale s'est terminée par une vente de gâteaux confectionnés par les aides à domicile, qui s'avèrent de très bonnes pâtisseries quand il le faut et pour la bonne cause !



## Stock Car Club du Vivarais

Notre course du 15 août 2013 fut une réussite complète, grâce à une excellente météo et un public toujours aussi motivé. Merci à tous.

Nous avons clôturé la saison avec le traditionnel téléthon à Empurany.

Le Stock Cars Club du Vivarais met tout en œuvre pour que 2014 se passe aussi bien. Alors rendez-vous le 15 août prochain sur un nouveau terrain. Le bureau et l'ensemble du club vous souhaite une BONNE ANNEE 2014.

## Diapason

Diapason poursuit son action au sein de l'Ecole de Musique.

Cette année, l'association propose à ses adhérents d'assister à des spectacles à Davézieux à des prix extrêmement intéressants :

- GALIANO, accordéoniste de renom, accompagné par l'Orchestre Symphonique Confluences, le 31-01 pour 18€ (au lieu de 30).

- Les Ogres de Barback, en association avec la fanfare béninoise pour un concert-événement, le 22-03, pour 14€ (au lieu de 20).

- Carolyn CARLSON, figure incontournable et mondialement connue de la Danse Contemporaine, le 4-04, pour 14€ (au lieu de 25).

- Les Contes d'HOFFMANN, le 23-05, pour 18€ (au lieu de 30).

Chacun de ces spectacles est à 10€ pour les moins de 21 ans!

Diapason s'investit à nouveau, avec toujours plus d'enthousiasme, dans le Festoch' qui couronnera le mois de juin.

Par ailleurs, l'Association participe à l'achat de petits matériels pour différents ateliers musicaux.

Elle se charge également d'organiser une buvette conviviale lors des auditions.

Il n'est pas trop tard pour adhérer (8€), et toute la famille en profite!

## LA VIE DU VILLAGE

### Marché nocturne

Cette soirée reste un moment privilégié de l'été où on a tous plaisir à se rencontrer, échanger : un moment simple où se mêlent un marché et repas de terroir, une animation culturelle. Cette année, c'était la Compagnie Carton avec son orgue de



Barbarie, avec un magnifique répertoire de chansons françaises.

Une soirée un peu particulière, puisque le feu d'artifice avait été reporté exceptionnellement à cette date suite à de mauvaises conditions météorologiques.

Alors, Merci à vous tous qui êtes venus si nombreux, et à l'année prochaine !!!

### Opération brioches

Vous avez été nombreux ce Dimanche 13 Octobre 2013 à agir pour l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et des Parents d'Enfants Inadaptés et de Personnes Handicapées et Mentales). Comme les années précédentes, les conseillers municipaux ont proposé la vente de brioches confectionnées par la boulangerie du village.

La somme de 310 € récoltée a été reversée à l'ADAPEI. L'association (ADAPEI) a pour but de prendre en charge les personnes handicapées mentales afin de les aider à s'épanouir par l'intermédiaire d'une meilleure insertion sociale tout en appuyant les familles. L'ADAPEI aide à la création d'établissement et de services dont l'objectif est de répondre aux besoins de ces personnes, en termes d'éducation, de formation et d'hébergement. 97 % des dons faits à l'association sont investis dans des opérations, comme par exemple en 2000 la création de L'ESAT (Etablissement de service d'aide par le travail) à Empurany, qui a été financée en grande partie par l'opération brioches. Pour la réalisation de nombreuses actions dans notre région, continuons d'agir pour des projets solidaires. Rendez-vous en Octobre 2014 pour une nouvelle OPERATION BRIOCHES.

Merci à tous pour votre générosité.



### Les classes en 3

Ils étaient 46 classards accompagnés de leurs conjoints, réunis ce samedi 2 Novembre 2013 à la salle culturelle.

Une journée de retrouvaille forte sympathique, où ce sont côtoyés jeunes et plus anciens. Parmi eux, le doyen Monsieur Joseph Duclaud 90 ans, toujours en forme, prêt à pousser la chansonnette.

Et les nouveaux nés : Nans Gayet, Chloé Cornu, Enzo Faure et Maceo Bonnard.

Après une après-midi bien remplie, ils se sont dit au revoir et à dans 10 ans !!!



### **Cérémonie du 11 novembre**

Le 11 novembre 1918, peut paraître loin. Pourtant chaque année, l'émotion suscitée par la commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre rappelle à chacun le drame qui s'est joué il y a bientôt un siècle.

Comme à Colombier, où anciens combattants, habitants, élèves de l'école Charles Pélissier, fidèles à ce rendez-vous, ont perpétués, en ce jour d'Armistice, la mémoire des milliers de femmes et d'hommes, qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour conserver leur identité. Les élèves Quentin, Jules et Tao ont lu le message de l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunesses de l'union fédérale.

Ensuite Anna et Albin, puis Emilien et Elie ont récité deux poèmes. Poèmes qui montrent combien la préservation d'une mémoire est essentielle afin de rappeler à chacun la valeur du mot « LIBERTE ».

### Poème pour le 11 novembre

*A vous, soldats,  
Hommes, frères, pères, fils,  
Qui par devoir, honneur ou foi,  
Etes partis de vos maisons.*

*A vous, portés par le courage,  
Qui avez combattu à mort  
Jusqu'à sauver notre héritage :  
La liberté,  
L'égalité  
Et la fraternité.*

*A la mémoire de vos vies  
Au sacrifice que vous fîtes  
Afin d'offrir à notre peuple  
L'espoir et la sécurité.  
La promesse d'un avenir.*

*A nous tous, et à ceux qui viendront :  
Que notre esprit soit pur et droit,  
Que notre cœur soit généreux,  
Que nous soyons dignes de ceux  
Qui ont donné leur vie pour nous.  
Et que nous n'oublions jamais  
Qui sont ces noms sur cette pierre.*

### **Téléthon**

Il se passe toujours quelques choses à Colombier pour le Téléthon, cette année c'était le vendredi 6 Décembre, à 16h30 à l'école Charles Pélissier il y avait le "Lâcher de Ballons".

De nombreux enfants ont participé, des parents, ...c'est toujours amusant de voir partir son ballon, tout là-haut dans le ciel.





Le Samedi 7 Décembre, c'était au tour des marcheurs de chausser leurs baskets pour parcourir 13 kms. C'est sous un beau soleil que soixante personnes ont effectués le parcours de Colombier-Le-Vieux à Saint-Félicien en passant par Saint-Victor, dans une ambiance très conviviale. Les organisateurs sont heureux, toute leur énergie se trouve ainsi récompensée, puisque 310 € ont été récoltés sur ses deux manifestations.

Merci aux bénévoles et à tous les donateurs.

Rappelons-nous la naissance du Téléthon, c'était en 1986, deux pères dont les fils sont atteints de myopathie, crée le fameux Téléthon. L'un d'eux, part aux Etats-Unis pour étudier le Téléthon Américain. Sur la base du dossier qu'ils ont fait à leur retour, ils lancent le premier Téléthon, le vendredi 4 Décembre 1987 sur Antenne 2 (France 2) en direct. L'émission obtient un succès. La collecte dépasse les 175 millions de francs (29,7 millions d'euros). Dès cette première édition, le monde associatif, les fédérations sportives, les entreprises se mobilisent en organisant des manifestations culturelles et sportives dans les villes et les villages de France.

De 1987 à aujourd'hui le succès du Téléthon ne s'est jamais démenti témoignant de la fidélité des français à cet événement qui allie spectacle, information et mobilisation populaire.

## Repas du CCAS

Comme chaque année, les personnes âgées de plus de 70 ans se sont retrouvées le dimanche 24 novembre au restaurant « Robert Guicher ».

C'est toujours un grand moment de convivialité en présence d'élus et de membres du CCAS. Moment festif, mais c'est aussi l'occasion de partager des souvenirs, de chanter et de blaguer.

Merci à Robert pour cet excellent repas et aux personnes participantes pour leur bonne humeur et leur joie de vivre.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir et qui ont plus de 72 ans, un colis leurs a été distribué au moment des fêtes.

Merci pour l'investissement et le dynamisme des membres du CCAS.





## Don d'organes

Une soirée sur le don d'organes a été organisée à la salle culturelle de Colombier-Le-Vieux le vendredi 27 septembre, en présence du Docteur Carole Deprele, médecin néphrologue coordonnateur du CH d'Annonay.

Une soirée riche en informations et en questionnements.

« Pour sauver des vies, il faut l'avoir dit »

## Bibliothèque

En ce qui concerne la bibliothèque municipale pour l'année 2013, ce sont 50 familles environ qui sont adhérentes.

Au cours de l'automne, une nouvelle fois, une animation de la part du R.A.M. (relais d'assistantes maternelles) dans les locaux de la bibliothèque a eu lieu.

Différentes activités autour de la lecture aux jeunes enfants présents venus avec les assistantes maternelles du canton.

**RAPPEL:** Les permanences de la bibliothèque sont assurées : le dimanche de 10 h 00 à 11 h 45, et le mercredi après-midi de 15 h 30 à 17 h 00. (Sauf vacances scolaires).

Un sondage est en cours de réalisation auprès des habitants et utilisateurs de la bibliothèque pour connaître les préférences d'ouverture des horaires et ce dans le but d'améliorer la fréquentation.



Les 2 abonnements pour l'année 2013 ont été :

LES BELLES HISTOIRES pour les 4 à 8 ans.

Et J'AIME LIRE pour les 7 à 10 ans.

Grâce à la subvention de la Mairie pour le fonctionnement de la bibliothèque de 600€, des livres neufs ont pu être achetés, en particulier plusieurs albums avec C.D. pour enfants.

L'équipe des bénévoles s'est renforcée par la venue d'une nouvelle personne :

Mme Lydie DEBARD

A qui nous souhaitons la bienvenue.

## **Ecole Publique Charles Pélissier**

Plusieurs événements vont ponctuer cette année scolaire :

Avant Noël, l'école a organisé une vente de sapins et un marché de Noël qui ont remporté un vif succès. Les bénéfices ainsi réalisés vont aider au financement de la classe de découverte natation, l'objectif étant de réduire au minimum la participation financière demandée aux familles. Ces manifestations n'auraient pu se dérouler sans l'investissement de l'Amicale laïque et des parents d'élèves. Merci à tous !

Par ailleurs, d'autres projets sont prévus pour cette année 2014 :

Une sortie cinéma en partenariat avec l'association Ecran village vendredi 31 janvier proposée à tous les élèves de l'école.

Le carnaval en partenariat avec l'association Lo Gavelier sur le thème du Brésil samedi 29 mars (Venez nombreux !)

Une classe de découverte natation à Chalencou/Vernoux du 14 au 19 avril pour les classes de GS/CP et CE1/CE2. Pour information, les activités aquatiques sont obligatoires dans les programmes de l'école primaire avec une priorité accordée au cycle 2. Les piscines sont éloignées géographiquement et les créneaux accordés ne coïncident pas avec les horaires scolaires. Une solution a donc été envisagée pour pallier ce manque : organiser une classe de découverte natation tous les 4 ans afin que chaque élève puisse partir une fois dans sa scolarité.

Le spectacle de fin d'année sur le thème de la Battucada réalisé par les élèves de l'école en partenariat avec l'école de musique vendredi 27 juin. Ce jour-là se dérouleront également les portes ouvertes ainsi que les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire 2014. Ces différents projets ont pour but de diversifier et d'enrichir les apprentissages proposés aux élèves au sein de l'école.

Bonne année 2014 à toutes et à tous !

## **Ardéchoise**

Ce fut la 22ème édition et tous les villages de la communauté de communes du Pays de Saint Félicien ont été traversés, ce fut la nouveauté en 2013. Une Ardéchoise exceptionnelle au niveau de la réussite.

Pour notre commune, ce fut le mercredi 12 juin 2013, que les 967 participants à l'Ardéchoise en 4 jours sont passés par notre village en provenance de Deyras sur les parcours des Gorges et la Méridionale pour environ 600 kms à parcourir.

Pour l'Ardéchoise des jeunes (ouverte aux scolaires et jeunes), ce sont 806 inscrits dont 207 accompagnateurs pour les 2 parcours proposés.

Environ 1 500 participants étrangers inscrits cette année, ce qui représente 10 % du nombre d'inscrits.

L'Ardéchoise 2014 :

Le passage de la course à Colombier-le-Vieux aura lieu le mercredi 18 juin 2014.

La nouveauté cette année, pour l'Ardèche verte est la création d'un nouveau parcours (la Médiane).

### **Une nouvelle fromagerie**

La fromagerie du Roule a ouvert ses portes le 1er Novembre 2013, elle remplace la fromagerie « Les Caprices du Pleyne ». La nouvelle fromagerie propose à la vente 3 sortes de fromage : chèvre, vache et mélange. Les fromages sont fabriqués artisanalement sur place, à partir du lait produit sur l'exploitation.

On trouvera aussi un magasin fermier qui propose, suivant la saison, des fruits, légumes et jus de fruits.

La fromagerie vous réservera un bon accueil!

Horaires d'ouverture en hiver (7j/7): Du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures et de 15 heures à 18 heures. Le dimanche de 9 heures à 11 heures et de 16 heures à 18 heures.

### **Ecran Village**

L'association Ecran-Village propose une nouvelle journée cinéma à Colombier-le-Vieux le vendredi 31 janvier 2014 à 20h30, à la salle culturelle.

2 séances auront lieu pour les enfants de l'école, pendant les horaires scolaires.

En soirée, c'est une projection pour adultes et enfants qui sera proposée : « 9 mois ferme », un film d'Albert DUPONTEL, comédie française de 2013, avec Sandrine KIBERLAIN, Albert DUPONTEL, Nicolas MARIE, Bouli LANNERS, Philippe DUQUESNE. Venez nombreux !



### **Un champion en vélo trial**

Notre municipalité tenait à mettre l'honneur un champion de vélo-trial issu d'un club emblématique de Colombier: le Trial Club de La Burle,

Alors BRAVO à Alex RUDEAU à qui nous laissons présenter son parcours !!! (Propos recueillis le 6/12/2013)

« C'est avec plaisir que je vous communique les informations et résultats sur ma saison 2013: Depuis Novembre 2012, je suis inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Jeune et c'est à cette même période que j'ai intégré le club sport Ardèche.

En Novembre 2013, le conseil régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale renouvelle et confirme mon statut d'athlète de haut niveau en catégorie jeune.

La semaine prochaine, je participerai à la présentation des sportifs du club sport Ardèche 2014.

Cette saison 2013 a été une belle saison. Je finis 9ème du championnat d'Europe un peu déçu, mais prends ma revanche, aux championnats du monde de Pietermaritzburg en Afrique du sud en remportant la médaille de bronze catégorie junior et la médaille d'argent en équipe.

Au niveau régional, je finis 2ème de la coupe Rhône Alpes catégorie Élités.

Au niveau national, je termine 3ème du classement général de la coupe de France catégorie expert.

Voilà pour ma saison sportive. Au quotidien, j'ai 17 ans, suis lycéen à Die en section Sport Nature et je passe mon bac série ES à la fin de l'année au milieu des coupes du monde, coupe de France et championnat d'Europe.

**Alex RUDEAU.** »

### **Hauteur du clocher**

Une énigme en fait naître une autre !

Tout d'abord, qui avait mesuré le clocher?

Les paries étaient encore ouverts, parmi les 15 élus, un homme ou bien une femme, Mme le Maire, le maçon de la bande, mais non le menuisier du bord du Doux : et oui, Didier, toujours là au bon moment !

Mais au fait, on en oublie l'énigme principale, la hauteur du clocher : **43.58m**.

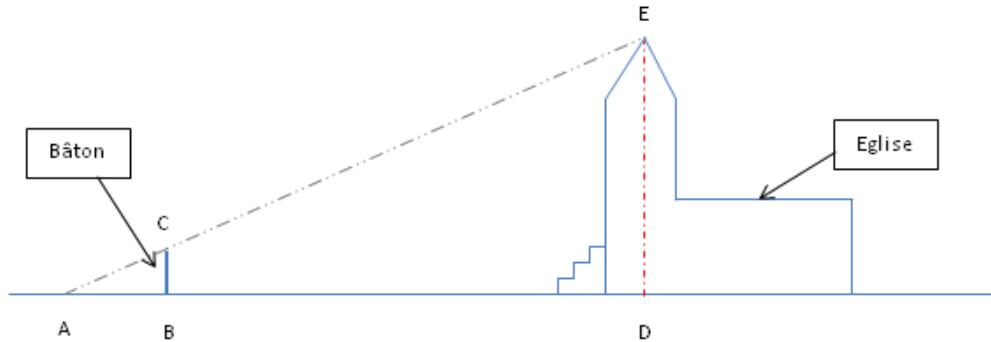
En tous cas, 2 personnes se sont remuées les méninges, et ont tenté de trouver la bonne réponse !

Alors, même si leur réponse n'est pas la bonne : la science n'étant pas toujours exact,

Une leçon de mathématique ne fait de mal à personne !!!

Explications :





« Nous avons cherché la longueur DE (qui va du bas de l'église au sommet). Pour cela, nous avons essayé d'aligner les points A (voir schéma), C (le haut du bâton) et E (le sommet de l'église).

Et ensuite, connaissant les longueurs AB, AD et BC (mesurées au décamètre) nous avons pu utiliser le Théorème de Thalès :

$$\frac{AB}{AD} = \frac{BC}{DE} = \frac{AC}{AE}$$

Au final, nous avons trouvé DE= 41,62m

Mais il faut bien savoir que beaucoup de nos mesures sont approximatives !

Et du coup parmi les trois propositions (43,58 - 41,33 - 40,52), la deuxième se rapproche le plus de notre résultat.

Nous optons pour 41,33m.

Nous avons pris plaisir à chercher cette hauteur !

Aussi, nous avons hâte de savoir la réponse et attendons la prochaine énigme...

**Guillaume et Pauline »**

Merci de s'être prêtés à ce jeu.

Mais au fait, qui sont Guillaume et Pauline?

Réponse dans le prochain bulletin municipal.

## ETAT CIVIL

### Ils sont nés au cours de l'année 2013 :

Chloé CORNU (Ruisset), le 1er mars 2013.

Gabriel SAPET (Le Village) le 16 mars 2013.

Julia et Margot BRISSART (La Freydière) le 26 mars 2013.

Nans GAYET (Les Pâquerettes) le 30 mars 2013.

Nael CHABANEL(Le Village)le 24 juin 2013.

Enzo FAURE(Gouny) le 1er juillet 2013.

MaceoBONNARD (Vezon) le 26 août 2013.

Charline HELIOT (Francillon), le 1er Décembre 2013.

### Ils se sont mariés au cours de l'année 2013 :

Mr Peter SWANNICK et Mlle Sylvie BRUN demeurant à Privas le 1er juin 2013.  
Mlle Isabelle VIALETTE et Landry PEZEAUX, (Les Taillades), le 31 Août 2013.  
Mlle Aurélie COMTE et Sébastien VAUX (Le Village), le 07 septembre 2013.  
Mlle Sylvie WERQUIN et Frédéric VALLET (Le Faure), le 14 septembre 2013.

### Ils nous ont quittés au cours de l'année 2013.

Mr Louis FAURE (Les Pâquerettes) le 13 février 2013.  
Mr Rémy BILLON (Tournon) le 18 mars 2013.  
Mr Jean MAISONNAS (Alige) le 15 avril 2013.  
Mr Pierre BLANC demeurant à Blere le 9 mai 2013.  
Mr Robert LIONNETON (Bourg les Valences) le 13 mai 2013.  
Mr Georges HELD demeurant à St Genis Laval le 5 juin 2013.  
Mme Marthe BILLON née Gauthier (Chalieu) le 31 juillet 2013.  
Mr Fernand BOSVEIL (Romans), le 14 décembre 2013.

### Ils se sont installés à Colombier le Vieux au cours de l'année 2013. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Mr et Mme Gérard TAULEIGNE (Les Cannes).  
Mr Hans SCHMITZ (Le Village).  
Mr et Mme Joseph NELIS (Le Village).  
Famille DOUZI - DE LA VAISSIERE (Bargay).  
Mr Jean JUPHARD (Le Village).  
Famille MICHAUD (Palisse).  
Mr ASTIER Thibault (Le Village).  
Mr AURE Ludovic (Le Village).  
Mme MILLERET Pauline et Mr TAMPERE Willy (Le petit Rentier).  
Mme Candice MULET MARQUIS (Le Village).  
Mlle VERT Marion et BERTRAND Anthony (Le Village).  
Mr et Mme Laurent BECKER (Bargay).  
Mr et Mme VAUX Hubert (Bruchet)

### BLOC NOTES

<b>MAIRIE</b> Téléphone : 04-75-06-72-25      Télécopie : 04-75-06-79-69 Courriel : <a href="mailto:Mairie.Colombier.le.Vieux@inforoutes-ardeche.fr">Mairie.Colombier.le.Vieux@inforoutes-ardeche.fr</a> Site Internet : <a href="http://www.colombier-le-vieux.fr">www.colombier-le-vieux.fr</a> Ouverture : de 9h à 12h le lundi et le jeudi, de 13h30 à 17h30 le mardi, jeudi et vendredi Le samedi matin de 9h à 11h30.
<b>LA POSTE</b> Téléphone : 04-75-06-77-68 Ouverture : Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 8h30 à 11h35 Samedi de 9h30 à 11h30
<b>BIBLIOTHEQUE</b> Ouverture : le mercredi de 15h30 à 17h, le dimanche de 10h à 11h45.
<b>ECOLE CHARLES PELISSIER</b> Téléphone : 04-75-06-75-29Télécopie : 04-75-06-79-02

<b>ECOLE DE MUSIQUE</b> Téléphone : 04-75-06-76-55		
PHARMACIE Saint-Félicien Téléphone : 04-75-06-00-23		
Ouverture : De 8h30 à 12h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi De 15h00 à 19h00 lundi, mercredi et vendredi De 8h30 à 12h00 mercredi et samedi De 14h30 à 19h00 mardi et jeudi De 11h00 à 12h00 dimanche et jours fériés De 15h00 à 18h30 samedi		
ASSISTANCE SOCIALE Mme RIPERT reçoit le jeudi de 9h00 à 12h00 au 1 <sup>o</sup> étage de la Mairie de Saint-Félicien sur rendez-vous, pris au CMS de Tournon au 04-75-07-07-10		
POMPIERS	Téléphone : 18 SAMU	Téléphone : 15
GENDARMERIE	Téléphone : 04-75-06-00-44 POLICE	Téléphone : 17
CENTRE ANTI POISON Téléphone : 04-72-11-69-11		
ENFANCE MALTRAITEE Téléphone : 119		
CABINET SOINS INFIRMIERST Téléphone : 04-75-06-06-01		
CABINET DU DOCTEUR ASSOUST Téléphone : 04-75-06-75-92		
CABINET DU DOCTEUR CHIEZET Téléphone : 04-75-06-00-13		
CABINET DU DOCTEUR GIRARDT Téléphone : 04-75-06-01-33		
CAF ANNONAY Téléphone : 08-10-25-07-80		
SOUS PREFECTURE Téléphone : 04-75-07-07-70		
OFFICE DU TOURISME Téléphone : 04-75-06-06-12 Courriel : <a href="mailto:ot.saintfelicien@free.fr">ot.saintfelicien@free.fr</a> Ouverture : Toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h30 En saison du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, et le dimanche de 9h à 12h30		
Crèche intercommunale du pays de Saint-Félicien Téléphone : 04-75-08-31-28		
COMMUNAUTE de COMMUNES Téléphone : 04-75-06-07-27 Courriel : <a href="mailto:cdc.felicien@gmail.com">cdc.felicien@gmail.com</a>		
DECHETTERIE Ouverture : lundi et mercredi de 9h à 11h30 et samedi de 14h à 17h.		



Souvenir de la Classe 44



COLOMBIER-LE-VIEUX, 28 Mai 1944

Photo H.-F. VERGER - Tousson